

LES INTERNATS DU RÉSEAU CATHOLIQUE EN DÉTRESSE

▶ Pas assez financés par les pouvoirs publics, les internats croulent sous les dettes et ferment les uns après les autres

▶ *“Je ne connais pas un seul internat du réseau catholique qui n'est pas endetté ! Jusqu'il y a quelques années, il existait encore des congrégations religieuses en Belgique et celles-ci pouvaient alors combler les dettes et nous aider financièrement. Elles n'existent quasiment plus. Les internats qui doivent payer sur fonds propres le salaire du personnel d'encadrement n'y arrivent plus. Oui, la situation est grave”, lance Pierre Jacques, président du Bureau des internats pour l'enseignement catholique.*

Grands oubliés de la réforme

du Pacte scolaire en 1959, les internats du libre n'ont jamais bénéficié du même financement que ceux de l'officiel. Un internat du réseau catholique reçoit ainsi seulement chaque année un forfait d'environ 22.000 €, ainsi que 545 € par interne. Des montants dérisoires au regard des nombreux coûts de fonctionnement dont ils doivent s'acquitter, parmi lesquels les salaires du personnel d'encadrement. Les directeurs d'internat, quand il y en a encore, le font généralement de manière bénévole.

“Sur les 13 dernières années, on a perdu 11 internats, soit près d'un chaque année ! Cela ne va pas s'arranger. Est-ce qu'ils vont tout disparaître à terme ? Je pense qu'on peut s'attendre au pire si l'aide des pouvoirs publics n'évolue pas”, insiste Pierre Jacques.

Deux éléments pourraient aggraver à court terme la situation : le Pacte d'excellence qui mettra davantage à contribution les directeurs d'école qui s'occupaient à titre bénévole des internats et la future réforme des APE du ministre wallon de l'Emploi Pierre-Yves Jeholet (MR). *“Un certain nombre de personnes travaillant à l'entretien ou dans les cuisines sont aujourd'hui payées avec des APE. Vont-elles perdre leur*

poste ?”, s'interroge Pierre Jacques.

DE SON CÔTÉ, la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH) souligne l'importance du secteur, mais ne promet pas pour autant le refinancement que ce dernier appelle de ses vœux. *“Certains en-*

jeux sont d'ordre budgétaire et vous savez comme moi que nous sommes dans une situation financière qui doit tenir compte de la réalité”, a-t-elle indiqué, la semaine dernière, au Parlement, au député Laurent Henquet (MR), qui l'interrogeait sur le sujet.

J. Th.

43 Il reste 43 internats du réseau catholique. Le nombre d'internes est passé, en 12 ans, de 4.431 à 3.370.